PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 26 MARS 2019

Convocation du 13 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-six mars à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis en séance publique à la mairie, sous la présidence de M. Jean-Yves DEJOYE, Maire.

Etaient présents :
Mmes RAYMOND Nathalie – LANDRIEU Delphine – LELONG Muriel - SOJA Danièle
MM AUBIER Romain – DEJOYE Jean-Yves – GUERIN Eric - LEBELLE Maurice - LIENNEL Michel – THOMAS Olivier
Etait représenté :
M. CAILLET Alain a donné pouvoir à M. DEJOYE Jean-Yves
Etaient absents :
Mme CEOLIN Sophie - Mme DINGA Mallory – Mme GAFFE Nadia - M. LEVERT Guillaume

Les conditions de quorum étant remplies, la séance est ouverte à 19h30.
Mme Muriel LELONG est nommée secrétaire de séance
Le compte rendu de la séance précédente du 26 février 2019 est approuvé à l'unanimité.

TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

M. le Maire rappelle que les taux communaux des taxes locales sont **inchangés depuis 2005.**
Il propose de les reconduire pour l'année 2019.
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de reconduire en 2019 les mêmes taux qu'en 2018 à savoir :

Taxe d'Habitation	**16.34%**
Foncier Bâti	**30.63%**
Foncier non Bâti	**68.63%**

BUDGETS PRIMITIFS 2019

BUDGET CCAS

M. le Maire présente et commente le budget 2019 du CCAS adopté par celui-ci lors de la réunion du 26 février dernier.

Section de fonctionnement

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	***Désignation***	***Montant***
011	Charges à caractère général	13 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	100.00
65	Autres charges de gestion courante	2 150.00
022	Dépenses imprévues	1 110.00
	TOTAL DEPENSES	**16 560.00**

Recettes prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	***Désignation***	***Montant***
70	Produits des services	1 260,00
74	Dotations Subventions	12 000,00
77	Produits exceptionnels	50.00
002	Excédent de fonctionnement reporté	3 250,00
	TOTAL RECETTES	**16 560,00**

BUDGET ASSAINISSEMENT

M. le Maire précise que la dépense de 43 000€ budgétée au compte 61523 correspond à l'estimation des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées de la rue des Mazures, mission de maîtrise d'œuvre comprise. L'appel d'offres est en cours et les travaux devraient débuter en mai ou juin.

Section de fonctionnement

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	***Désignation***	***Montant***
61523	Entretien réseaux	43 000,00
67	Charges exceptionnelles	290.00
002	Déficit de fonctionnement reporté	2 696.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 539.00
	TOTAL DEPENSES	**60 525.00**

Recettes prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	***Désignation***	***Montant***
74	Subventions d'exploitation	1 800,00
75	Autres produits de gestion courante	10 300,00
774	Subvention du budget Commune	48 135.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	290,00
	TOTAL RECETTES	**60 525,00**

Section d'investissement

Dépenses prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	***Désignation***	***Montant***
21	Immobilisations	42 653.00
040	Amortissements des subventions	290.00
	TOTAL DEPENSES	**42 943.00**

Recettes prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	***Désignation***	***Montant***
001	Résultat reporté	28 404.00
040	Amortissements des investissements	14 539.00
	TOTAL RECETTES	**42 943.00**

BUDGET EAU

M. le Maire précise que la dépense de 25 000€ budgétée au compte 61523 correspond à l'estimation des travaux de démolition du château d'eau situé près de la ferme de Parvillers. Les honoraires de 2 000€ pour la maîtrise d'œuvre de cette opération ont été budgétés au compte 622 qui comprend également les honoraires pour le renouvellement de la DSP eau potable d'un montant de 6 000€.

Section de fonctionnement

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	***Désignation***	***Montant***
61523	Entretien réseaux	25 000.00
622	Honoraires	8 000.00
022	Dépenses imprévues	1 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 657.00
	TOTAL DEPENSES	**36 657.00**

Recettes prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	***Désignation***	***Montant***
75	Autres produits de gestion courante	3 800,00
77	Produits exceptionnels	13 709.00
002	Excédent de fonctionnement reporté	17 490,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 658.00
	TOTAL RECETTES	**36 657.00**

Section d'investissement

Dépenses prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	***Désignation***	***Montant***
20	Frais d'études	7 500.00
21	Immobilisations	7 769.00
040	Amortissements des subventions	1 658.00
	TOTAL DEPENSES	**16 927.00**

Recettes prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	***Désignation***	***Montant***
001	Résultat reporté	14 270.00
040	Amortissements des investissements	2 657.00
	TOTAL RECETTES	**16 927.00**

BUDGET COMMUNE

M. le Maire souligne que la Dotation Globale de Fonctionnement se stabilise à 75 000€ mais qu'elle a diminué de plus de 30% en l'espace de 10 ans.
En 2019, le remboursement des emprunts s'élève à 28 160€ et diminuera à moins de 20 000€ les années suivantes.

Section de fonctionnement

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	***Désignation***	***Montant***
011	Charges à caractère général	181 350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	169 840,00
014	Atténuations de produits	53 000,00
65	Autres charges de gestion courante	106 114,00
66	Charges financières	3 945,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00
023	Virement à la section d'investissement	134 303.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	73 260,00
	TOTAL DEPENSES	**726 812,00**

Recettes prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	***Désignation***	***Montant***
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	2 050,00
73	Impôts et taxes	310 500,00
74	Dotations, subventions et participations	176 940,00
75	Autres produits de gestion courante	5 700,00
76	Produits financiers	5,00
77	Produits exceptionnels	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	231 617,00
	TOTAL RECETTES	**726 812,00**

Section d'investissement

Dépenses prévisionnelles d'investissement			
Chapitre	***Désignation***		***Montant***
10	Dotations et réserves		675.00
16	Emprunts		24 207.00
2031	Etudes		9 200.00
	Etudes réhabilitation mairie	7 200.00	
	Etudes sols salle des fêtes	2 000.00	
21 /204	Opérations d'Equipement		373 150.00
	Enfouis réseaux des Mazures	108 200.00	
	Matériel divers	2 000.00	
	Mobilier divers	2 000.00	
	Aire de jeux	32 000.00	
	Voirie des Mazures	130 000.00	
	Eclairage Public	6 000.00	
	Vitraux Eglise tranche 4	25 150.00	
	TBI interactif école	7 800.00	
	Achat véhicule communal	30 000.00	
	Garage véhicule communal	30 000.00	
020	Dépenses imprévues		14 551.00
	TOTAL		**421 783.00**

Recettes prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	***Désignation***	***Montant***
001	Excédent d'investissement reporté	101 808.00
10	Dotations et réserves	80 542.00
13	Subventions d'investissement	31 870.00
021	Virement de la section de fonctionnement	134 303.00
040	Amortissements des subventions versées	73 260.00
	TOTAL	**421 783.00**

Les membres du Conseil Municipal, après avoir entendu les explications et commentaires de M. le Maire, approuvent à l'unanimité les budgets Commune, Eau potable et assainissement 2019.

ACQUISITION DE MATERIEL INTERACTIF POUR L'ECOLE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU CONTRAT DE RURALITE

M. le Maire présente, à la demande des professeurs, le projet d'acquisition de matériel interactif pour l'école. Il s'agit d'équiper 2 classes d'unités centrales, d'écrans, de claviers et souris, de tableaux interactifs et de vidéoprojecteurs avec support pour un montant estimé à 6 500.00€HT.

Ce projet peut bénéficier d'une aide financière de l'Etat au titre du contrat de ruralité 2019 jusqu'à 80% du montant HT.
M. le Maire propose au Conseil d'approuver le projet et de l'autoriser à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide l'acquisition de matériel interactif pour l'école, approuve le devis estimatif de 6 500.00€ HT et charge M. le Maire de déposer une demande de subvention au titre du contrat de ruralité auprès de la préfecture.

AIDE A LA PRESCOLARISATION EN ZONE RURALE SUBVENTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

M. le Maire rappelle que le Conseil Départemental de l'Oise accorde une aide financière pour le fonctionnement, en zone rurale, des classes maternelles créées dans le cadre d'un regroupement pédagogique.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite l'octroi d'une aide pour le fonctionnement des classes maternelles implantées au sein du R.P.I Sempigny-Pont l'Evêque, auprès du Conseil Départemental de l'Oise pour l'année scolaire 2018/2019.

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF AUX TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE

Afin d'optimiser les coûts liés aux travaux divers de voirie, M. le Maire propose de reconduire le groupement de commandes constitué par la ville de Noyon, la Communauté de Communes du Pays Noyonnais, les communes de Beaurain-les-Noyon, Passel et Sempigny.
La ville de Noyon sera le coordonnateur de ce groupement dont les membres seront chargés de suivre l'exécution de leur propre marché,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve la convention constitutive du groupement de commandes ayant pour objet la réalisation de travaux divers de voirie et autorise le Maire à la signer.

DSP EAU POTABLE : PRINCIPE DE LA DELEGATION

M. le Maire rappelle que le contrat d'exploitation du service public de l'eau potable vient à expiration le 05 mars 2020. Il présente le rapport, communiqué à chaque membre du Conseil, sur le principe de la délégation qui définit notamment les conditions du futur service.
M. le Maire propose de fixer la durée du futur contrat à 10 ans.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la poursuite de l'exploitation du service public de l'eau potable dans le cadre d'une délégation de service public, fixe la durée du contrat à 10 ans, approuve le contenu des caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire telles qu'elles sont définies dans le rapport de présentation, autorise M. le Maire à lancer la procédure de remise en concurrence du contrat.

DSP EAU POTABLE : COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ELECTION DES MEMBRES

Par délibération en date du 26 février 2019, le Conseil a fixé les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la Commission d'Ouverture des Plis de la DSP eau potable.
Cette Commission est composée, outre le Maire ou son représentant, de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus en son sein par le Conseil Municipal.
Le Conseil procède à l'élection des membres de la COP.

- Il prend acte du dépôt d'une seule liste, en mairie, le 14 mars 2019 à 14 heures 30.
- Il désigne Monsieur Jean-Yves DEJOYE en qualité de Président de la COP
-

Membres titulaires : 3 sièges à pouvoir

Nombre de votants : 11 Bulletin blanc ou nul : 0 Nombre de suffrages exprimés : 11

Le Conseil proclame élus les membres titulaires de la C.O.P. (DSP) suivants :

M. LEBELLE Maurice - M. THOMAS Olivier - M. GUERIN Eric

Membres suppléants : 3 sièges à pourvoir

Nombre de votants : 11 Bulletin blanc ou nul : 0 Nombre de suffrages exprimés : 11

Le Conseil proclame élus les membres suppléants de la C.O.P. (DSP) suivants :

M. AUBIER Romain - Mme SOJA Danièle - M. CAILLET Alain

INFORMATIONS DIVERSES

- Elections Européennes du 26 mai 2019 :

Les élus se partagent les créneaux horaires (8h00 – 18h00) du bureau de vote des prochaines élections.

- Prochaines activités et manifestations dans la commune :

M. le Maire détaille les activités qui se dérouleront dans les prochains mois. Chacune d'entre elles fera l'objet d'un affichage dans les panneaux municipaux.

TOUR DE TABLE

Mme LELONG signale qu'elle a déposé plainte à la Gendarmerie pour des dégradations répétées sur ses véhicules (pneus crevés suite à la dispersion de clous et vis devant son domicile).

La prochaine réunion du Conseil est prévue le vendredi 28 juin 2019 à 19h30.
La séance est levée à 21h00